

SOCIÉTÉ COMMERCIALE ASIATIQUE, Nam-Dinh

Société anon., fondée en 1923

Fernand SIREYJOL, administrateur délégué

Né à Meyssac (Corrèze), le 14 août 1898.
Fils de Jean Sireyjol et de Marie Coste.
Marié à Hanoï, le 22 janvier 1929, avec Céline Rossi (Paris XI^e, 17 juin 1896-Meaulne, Allier, 25 août 1982).

Admis à H.E.C. (*JORF*, 14 décembre 1920).
Représentant de la [SFATE](#) (août 1929).
Vendeur aux BGI de la [Brasserie de Bohême](#) (Ziteck), de Hanoï (1937).

Décédé à Paris XVII^e, en son domicile, 6, rue Albert-Samain, le 13 nov. 1937.

NAM DINH (*L'Avenir du Tonkin*, 21 octobre 1929)

Est ce un accident ? — Monsieur Sireyjol, administrateur délégué de la Société commerciale asiatique, a déclaré qu'il avait rencontré à quelques kilomètres, une petite auto à deux places de couleur verte, arrêtée sur le bord de la route et paraissant abandonnée. À cinq cent mètres de là, le cadavre d'un indigène était en travers de la route. Monsieur Sireyjol fit déplacer le corps qui gênait la circulation. Une enquête a été ouverte.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG (*L'Avenir du Tonkin*, 11 août 1930)

ARRIVÉES. — Sont arrivés mercredi à 11 h. par le [Canton](#) :
Venant de Hongkong : M. Sireyjol ; M. Noblet ; M. Mottini ; M. Ride ; M. Price ; M. Armstrong ; M. Johs ; le R. P. de Cooman.

AU PALAIS

Tribunal mixte de commerce de Hanoï
Audience du samedi 14 février 1931
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 février 1931)

.....
À l'appel des causes, différentes affaires seront retenues ; le tribunal condamne la dame Ng. thi Thanh et le sieur Tran van Khoan à payer à la Société commerciale asiatique la somme de 2.146 p. 50 avec intérêts à 8 % l'an à compter du 5 février 1930, ordonne l'exécution provisoire du jugement.

Hanoï
AU PALAIS

Tribunal de 1^{re} instance
Audience correctionnelle française hebdomadaire du mercredi 8 avril 1931
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 avril 1931)

M. Gaye préside. — M. le procureur public Moreau occupe le siège du ministère public. Greffier : M. Jasmin.

.....
Sireyjol Fernand, 33 ans, commerçant ; Rossi Marcel ¹, 30 ans, employé de commerce à Nam-dinh, sont prévenus de coups et blessures et d'injures publiques.

Le premier prévenu est en France, seul M. Rossi comparaît. M^e Mansohn les assiste tous deux ; — M^e Lambert représente la partie civile M. Dang vu Lac. Il s'agit ici de l'incident survenu le 1^{er} février au pont de Cau-giot et au cours duquel M. Dang vu Lac fut bouscule, giflé, poussé dans le fossé et injurié. — La presse indigène fit quelque bruit autour de l'affaire, et l'assistance est aujourd'hui hui nombreuse.

M^e Lambert, partie civile, réclame au nom de M. Dang vu Lac 500 piastres pour le préjudice matériel et moral subi du fait des coups et blessures reçues, des injures essayées de la part de MM. Rossi et Sireyjol.

M. le procureur de la République prononcera un réquisitoire sévère, il répétera que la justice doit être uniforme pour tous.

— Ceux qui feront ce que les prévenus ont fait, viendront s'asseoir ici, dira M. le procureur de la République Moreau, qui conclut à une peine ferme.

M^e Mansohn, qui assiste les prévenus, expose les conditions dans lesquelles l'incident s'est produit : il appuiera surtout sur l'état d'esprit qui était celui de MM. Sireyjol et Rossi ce jour du 1^{er} février alors que la vie d'une personne qui leur est très chère se trouvait en péril. Ils ont regretté leur attitude. Il demande toute l'indulgence du tribunal ; après avoir renouvelé à M. Dang vu Lac, au nom de ses clients, des excuses publiques.

Le tribunal a infligé 25 francs d'amende à chacun des prévenus, et les a condamnés solidairement à payer à la partie civile la somme de 50 piastres.

Annuaire général de l'Indochine française, 1933 : simples mentions, aucun nom de dirigeant.

Liste des 142 électeurs consulaires français

¹ Probablement le beau-frère de Fernand Sireyjol, marié à Céline Rossi (1896-1982).

ANNÉE 1934
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1934, pp. 551-560)

123 Sireyjol [Fernand] Soc. commerciale asiatique Namdinh

CONSEIL FRANÇAIS DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS DU TONKIN
Année 1934
Liste décryptée des 2.904 des électeurs

CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE DE NAM-DINH

83 Sireyjol Fernand Directeur de l'usine des nattes [Soc. commerciale asiatique]
35 ans Namdinh

Grève dans une manufacture de nattes
(*Chantecler*, 29 novembre 1936, p. 6)
[pas de html. TIFF potable]

La manufacture de nattes de Nam-dinh, sise rue Richaud, et appartenant à une compagnie française, comprend trois ateliers : un pour la fabrication de carpettes, un pour la fabrication de nattes et un pour l'impression de dessins de couleurs. Les trois ateliers comptent environ 500 ouvriers.

Mercredi matin, un ouvrier de l'atelier de carpettes a demandé au directeur une augmentation de salaire. Ce dernier l'a renvoyé. L'après-midi, les 120 ouvriers de cet atelier se sont mis en grève. Le directeur a embauché d'autres ouvriers pour les remplacer.

La fin des grèves
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 novembre 1936)
(*Chantecler*, 3 décembre 1936, p. 4)
[pas de html. Saisi main]

Saïgon, 28 novembre. — Les grèves sont terminées...dans les ateliers de la Société commerciale asiatique de Nam-Dinh.
(Communiqué officiel).

AEC 1937/972 — Société commerciale asiatique. Siège social à CANTON (Chine).
Représentant en France : Société Commerciale Asiatique France, 24, rue de Londres, Paris (9^e).

Tél. : Trinité 20-18. — Télég. : Socomasi-Paris. — © : Tous codes standard. — R.C. Seine 38.770.

Capital. — Société anon. fondée en 1923 au capital de 100.000 piastres divisé en 100 actions. — Dividendes moyens des cinq derniers exercices : 50 %.

Objet. — Exportation de l'Extrême-Orient de tous produits : nattes, tapis-brosse, sparterie, badiane, tabac, bambous, peaux, plumes de literie et de parure, wolfram, broderies, cannelle, pierres dures.

Succursales. — Hongkong (Chine) ; Nam Dinh (Tonkin).

Conseil. — MM. Fernand Sireyjol, admin. dél. ; Jacques Labatut², Chan Yok Lam, administrateurs.

COMMISSION DE CONCILIATION
de Nam-dinh
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 16 décembre 1936)
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 janvier 1937)

Membre patron français titulaire :

M. Stinner, directeur de la Société française des Distilleries de l'Indochine à Namdinh.

Membre employé ou ouvrier français titulaire :

M. Romano, employé à la Société Cotonnière du Tonkin, à Namdinh.

Membre patron français suppléant :

M. Robert, directeur de la Société franco-annamite pour l'industrie de la soie (SFATE)

Membre employé ou ouvrier français suppléant :

M. François, employé à la Société commerciale asiatique à Namdinh.

Hanoï
AVIS DE DÉCÈS
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 novembre 1937)

Nous avons la douleur de vous faire part de la mort de :

monsieur Fernand Sireyjol,

administrateur délégué de la Société commerciale asiatique
décédé subitement à Paris le 13 novembre 1937.

SES AMIS ET COLLABORATEURS.

Cet avis tient lieu de faire part.

Hanoï
REMERCIEMENTS
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 novembre 1937)

Au nom de madame F. Sireyjol et au nom de la Société Commerciale Asiatique, monsieur Eglinger³ remercie toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner leur sympathie à l'occasion de la mort de monsieur Fernand Sireyjol.

CORRÈZE
(*Le Moniteur de la Haute-Vienne*, 20 novembre 1937)

MEYSSAC.

² Jacques Labatut : élève mobilisé ayant droit au diplôme d'HEC (*JORF*, 12 janvier 1919).

³ Joseph Aimé Léon Eglinger : né le 10 mai 1900 à Mollau (Haut-Rhin). Ancien directeur de la Manufacture de couvertures du Tonkin (Macoto).

— Mort subite. — Nous apprenons le décès, survenu à Paris, de M. Fernand Sireyrol, 39 ans. À sa famille, si honorablement connue à Meyssac, nous offrons nos plus sympathiques condoléances pour ce deuil cruel.

M^{me} veuve Fernand SIREYJOL, née Cécile ROSSI,
administratrice déléguée

Née à Paris XI^e, le 17 juin 1896.

Fille d'Eugène Michel Rossi, voyageur, et de Berthe Debray, 21,
journalière, qui la reconnut pour fille au Mans (Sarthe), le 15 sept. 1936.

Mariée à Paris X^e, le 14 mars 1914, avec Louis Auguste Givord (Lezay,
Deux-Sèvres, 19 janvier 1889-Dieppe, 3 août 1925), marchand forain.
Divorcés le 12 janvier 1917.

Remariée à Hanoï, le 22 janvier 1929, avec Fernand Sireyjol.

Subrogée-tutrice d'Henri-François Prompt, fils naturel de [Jean-Marie Prompt](#), riziculteur à Bim-Son (Thanh-Hoa).

Administratrice de la [Société lainière du Tonkin](#).

Décédée à Meaulne, Allier, le 25 août 1982.

(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1^{er} décembre 1937, p. 6024)

Commission de conciliation de Nam-dinh
Membre employé ou ouvrier français suppléant
M. François, employé à la Société commerciale asiatique à Nam-dinh.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 février 1938)

AIR FRANCE

Arrivées

L'avion postal F. Ango, parti de Marseille le 10-2-38 à 6 heures, est arrivé à Hanoï hier mercredi 16-2 à 11 h. 40. Il était piloté par M. Cariou, avec comme mécanicien M. Valette et radio M. Thibaud. Passagers venant de Marseille pour Hanoï : M. François ; madame Sireyjol.

Poste : 89 k. 533. — Messageries : 36 k. 600.

NAMDINH
Conseiller provincial
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 mai 1938)

M. Eglinger, directeur de la Société commerciale asiatique à Nam-Dinh, est nommé conseiller provincial titulaire de la province de Nam-Dinh, en remplacement de M. Lacroix.

Le mandat de M. Eglinger expirera en même temps que celui des autres conseillers provinciaux du Tonkin.

Hanoi
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 mai 1938)

Le départ de l'avion Air France
L'avion Air France a quitté Gia-Lam ce matin à 8 heures ayant à bord : l'ingénieur et madame Blanc ; M^{me} Sireyjol, M^{mes} Fougerolle et Boidot, M. Cousin, pilote.
Équipage : MM. Champaloun, pilote ; Pons, radiotiste ; Pouliquen, mécanicien.

NAM-DINH
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 décembre 1938)

Abus de confiance. — Ayant des soupçons sur l'honnêteté de son caissier, le directeur de la Société commerciale asiatique des nattes, rue des Chapeaux, à Namdinh, a vérifié la caisse et la comptabilité. Il a pu relever une erreur de 239 p. 49 au préjudice de la société.

Le caissier-comptable commença par nier puis, pressé de questions et devant les preuves péremptoires, il avoua avoir, en effet, détourné la somme mentionnée pour des besoins personnels, attendant la fin de l'année pour la remettre en caisse.

Enquête a été ouverte sur ce caissier indélicat. Nous donnerons demain des détails complémentaires sur cette affaire.

Liste électorale des élections des délégués au
[Conseil français des intérêts économiques et financiers du Tonkin](#)
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1939, p. 2091-2100)

PROVINCE DE NAMDINH
34 Eglinger Aimé Fondé de pouvoirs de la Société commerciale asiatique 39 ans en congé en France
43 François Alfred Ingénieur à la Société commerciale asiatique 31 ans Namdinh
64 Letuffé Jean, Employé à la Société commerciale asiatique 28 ans Namdinh

Hanoi
Mouvement des avions de la Cie Air France
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 mars 1939)

SENS HANOI-MARSEILLE
Passagers

M^{me} Sireyjol pour Marseille.

NAM-DINH
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 mars 1939)

Concussion. — Nos lecteurs se rappellent de l'incident qui, il y a quelques semaines, produisit un arrêt du travail à la Société commerciale asiatique. Les ouvriers, au nombre d'une trentaine, reprochaient à un secrétaire, Vu-kim-Bang, d'exiger d'eux des présents en nature et en espèces. Le secrétaire fut traduit en justice et les preuves n'étant pas suffisantes, le tribunal provincial vient de renvoyer purement et simplement le secrétaire Bang dans ses foyers. Puisse au moins cet incident réduit à une petite manifestation ouvrière faire réfléchir les « cai » peu scrupuleux.

Conseil provincial de Namdinh
(*Chantecler*, 28 mai 1939, p. 6)
[pas de html. Saisi main]

Nomination de M. Stephan, directeur de la Société commerciale asiatique, en remplacement de M. Eglinger, rentré en France.

Haïphong
Départs pour Marseille à bord du *Sphinx*
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 février 1939)

Eglinger J. Aimé, c/o S.C.A.

Mariage
(*Chantecler*, 10 août 1939, p. 6)
[pas de html. Saisi main]

Prochain mariage de M. Eglinger, directeur de la Société commerciale asiatique à Nam-dinh, avec Marguerite Fargeton, fille d'un industriel du Rhône. Bénédiction nuptiale en l'église de Cours (Rhône) le samedi 19 août.

ANNONCE LÉGALE

INSERTION

OPPOSITION À JUGEMENT

ÉTUDE DE MM^{es} PITON ET BORDAZ,
AVOCATS À LA COUR
N° 37, BD GIA-LONG à HANOI
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 mai 1940)

D'un jugement rendu par défaut, faute de comparaître, par le Tribunal de paix à compétence étendue de Nam-Dinh, statuant en matière civile française, le 30 décembre 1939, enregistré à Nam-Dinh, 10-1-1940, folio 58, case 9 ; au profit de la Société commerciale asiatique, dont le siège social est à Canton, Shameen, concession anglaise (Chine), société française soumise aux dispositions de la loi de mil huit cent soixante

sept suivant acte passé devant M. le chancelier du consulat de France à Canton le sept septembre mil neuf cent vingt trois, ayant un siège d'exploitation à Nam-Dinh (Tonkin) agissant par M. Eglinger, directeur de son agence de Nam-Dinh y domicilié, conte les sieurs Goodacre and Sons Ltd, demeurant a New-York, deux cent quatre vingt quinze Fifth Avenue.

Aucune opposition audit jugement ne sera recevable passé le délai de deux mois a compter de la présente insertion, si les défaillants résident dans la France continentale, délai auquel s'ajouteront dans les autres cas. ceux prévus par l'article 75 du Code de Procédure civile.

Pour expiit inséré conformément à l'article 158 et 158 *bis* du Code de procédure civile, modifié par décret du 4 septembre 1937.

Signé : BORDAZ.

TRANSLATED IN BRIEF

.....

HANOÏ

Naissance

(*L'Avenir du Tonkin*, 10 octobre 1940)

— le 9 octobre 1940 à 16 heures 35, à la clinique Saint-Paul, de Philippe, fils de M. Joseph Aimé Léon Eglinger, directeur de la Société commerciale asiatique, et de M^{me}, née Louise Marguerite Fargetton, à Nam-dinh.

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL À NAM-DINH

(*L'Avenir du Tonkin*, 4 décembre 1940)

.....

La Société Commerciale Asiatique, que son Directeur, M. Eglinger, fit ensuite visiter à l'Amiral Decoux et à M. Grandjean, fabrique et, en temps normal, exporte des nattes, des tapis brosses, les divers produits industriels tirés de la fibre de coco, des tapis en poil de chèvre et des tapis de laine, etc. Elle utilise les services d'un millier d'Annamites dans son usine, et de près de 10.000 artisans travaillant pour son compte dans les ateliers familiaux des villages.

Publicité
Foire exposition de Hanoi, 30 novembre-28 décembre 1941

SOCIÉTÉ COMMERCIALE ASIATIQUE
Usine à *NAMDINH* (Tonkin) — Agence à *TAMQUAN* (Annam)
Bureaux à : **PARIS — MEAULNE — CANTON — HONGKONG — SANFRANCISCO**

MANUFACTURE DE
Tapis en poil de chèvre et laine — Tapis en fibres de coco (tapis-brosse) — Filature et teinture de laine-poil de chèvre et jute.

EXPORTATION
Nattes en jonc et fibres de coco. Vanneries — Articles de bambous. Cabas et autres produits du pays.

INDUSTRIE DE PRODUITS DE REMPLACEMENT :
Sacs en fibres de coco — Sacs en jute. Toile de jute (emballage) — Sacs en jonc — Ficelles de tous genres.

La Société occupe 1.200 ouvriers dans ses Etablissements de Namdinh et donne du travail à plus de 8.000 artisans du Tonkin et de l'Annam.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE ASIATIQUE
Usine à *NAMDINH* (Tonkin) — Agence à *TAMQUAN* (Annam)
Bureaux à : **PARIS — MEAULNE — CANTON — HONGKONG — SAN FRANCISCO**

MANUFACTURE DE
Tapis en poil de chèvre et laine — Tapis en fibres de coco (tapis-brosse) — Filature et teinture de laine-poil de chèvre et jute.

EXPORTATION
Nattes en jonc et fibres de coco. Vanneries — Articles de bambous. Cabas et autres produits du pays.

INDUSTRIE DE PRODUITS DE REMPLACEMENT :
Sacs en fibres de coco — Sacs en jute. Toile de jute (emballage) — Sacs en jonc — Ficelles de tous genres.

La société occupe 1.200 ouvriers dans ses établissements de Namdinh et donne du travail à plus de 8.000 artisans du Tonkin et de l'Annam.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE ASIATIQUE
Société anonyme créée en 1923
(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1943, fascicule 1, pp. 95-149)

Objet : toutes opérations commerciales d'importation et d'exportation entre la Chine et les autres pays.

Ateliers à Nam-dinh pour le travail de la vannerie, de la sparterie et la fabrication de tapis.

Siège social : à Canton (Shameen). Bureau administratif à Paris : 24, rue de Londres, et transporté à Meaulne [Allier]. Agences à Nam-dinh et Hongkong.

Capital social : 100.000 chinese \$, divisé en 100 actions de 1.000 chinese \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : M^{me} V^{ve} F. SIREYJOL ⁴, administrateur délégué ; MM. Jacques LABATUT, CHAN YOK LAM.

Année sociale : du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : en mars ou avril de l'année suivante.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 21 % au conseil d'administration, 74 % aux actionnaires.

Inscription à la cote : pas de marché.

L'EFFORT D'INDUSTRIALISATION DE L'INDOCHINE
par l'Inspection générale des mines de l'Indochine (I. G. M. I), février 1943
(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1943, fascicule 2)

[188] La Société commerciale asiatique met au point la fabrication de sacs en filés de coco, tandis que, d'une façon générale, tant par l'artisanat que par la petite industrie, l'utilisation du jute progresse, elle aussi, rapidement.

Situation de l'industrie locale
(*L'Écho annamite*, 22 avril 1943)

Coco

La fibre de coco alimente actuellement deux industries distinctes : corderie et sacherie.

Avant l'arrêt des exportations, la production locale, très restreinte, était en grande partie absorbée par la fabrication des tapis tressés dont la [Société commerciale asiatique](#) était l'entreprise la plus importante.

La production locale, centralisée dans la province de Binh-Dinh, est de l'ordre de 1.600 tonnes. Elle pourrait être largement augmentée si les cocoteraies de Cochinchine étaient exploitées. Cette exploitation est fonction de la main-d'œuvre car il n'existe pas de filature industrielle, et l'industrie est obligée de s'alimenter en filés produits par la filature à main.

Deux entreprises industrielles fabriquent à l'heure actuelle des sacs en coco :

1) La [Société commerciale asiatique](#) à Nam Dinh

⁴ M^{me} veuve Fernand Sireyjol : on la retrouve au conseil de la Brasserie de Bohême, d'Hanoi, dont 6.000 actions ont été apportées en janvier 1938 par « M. Sireyjol » aux Brasseries et glaciers d'Indochine.

Ses possibilités de fabrication en sacs sont de l'ordre de 700.000, mais pourraient être facilement portés à 1.000.000 si la matière première peut être mise à sa disposition.

2) S.F.A.T.E. à Nam-Dinh

(Bulletin indochinois des combustibles liquides et lubrifiants)

Arrêté n° 292 du 15 MARS 1944
(Bulletin administratif du Tonkin, 1^{er} avril 1944, p. 408)

Les maisons et sociétés ci-après sont autorisées à pratiquer les prix maximum suivants :

Sté COMMERCIALE ASIATIQUE - Namdinh

Tissu en jute écru roui larg. 0 M. 70. 309 gr. au M. 3 \$ 61

Tissu en jute blanchi larg. 0 M. 70. 309 gr. au M. 3 \$ 96

Tissu en jute grand teint larg. 0 M. 70. 309 gr. au M. 4 \$ 57

Liste des [conseillers fédéraux](#) du Tonkin
(Bulletin administratif du Tonkin, 16 avril 1944, p. 450-451)

Noms	Profession	Date d'expiration du mandat
• Conseillers titulaires		
M. Eglinger, directeur de la Société Commerciale Asiatique à Namdinh	Repr. des industriels	30-11-1944

Arrêté n° 420 du 19 AVRIL 1944
(Bulletin administratif du Tonkin, 1^{er} mai 1944, p. 539)

À compter de la date. du présent arrêté, les firmes dénommées ainsi qu'il suit : Sacheries artisanales du Tonkin, Société commerciale asiatique, P, Lavigne, R. Joseph et Établissements Fabrinat sont autorisées à pratiquer les prix ex-usine ci-après pour les couvertures en jute roui et kapok qu'elles fabriquent exclusivement pour l'Office de contrôle administratif de distribution :

Modèle A (1 M. 20 x 1 M. 85)	17 \$ 00
Modèle B (1 M. 30 x 1 M. 85)	19 \$ 50
Modèle C (1 M. 35 x 1 M. 85)	20 \$ 50

IN MEMORIAN
JOSEPH ÉGLINGER
(Mollau, Haut-Rhin, 10 mai 1900-Hanoi, août 1945)

Directeur de la Société commerciale à Nam-Dinh.
Marié le 18 août 1939 avec Marguerite Fargeton, fille de Germain Fargeton, de Fargeton frères, tissages de cotonnades, à Cours (Rhône).
Parents de Philippe, Jean-Pierre et Éric.
(Renseignements : Alain Warmé).

Haïphong
Naissances
(*L'Entente*, 14 janvier 1950)

1^{er} janvier 1950. — Micheline Thérèse Marguerite Letuffé, fille de M. Jean Ernest Letuffé, fondé de pouvoirs de la Société Commercial Asiatique, et de M^{me} Jasmin Huguette, Thérèse, Joséphine.

Publicités
Distributeur exclusif Kodak-Pathé pour le Nord-Vietnam
(*L'Entente*, 30 mars 1950...)

AEC 1951-1014 — Société commerciale asiatique.
Siège social : HAIPHONG (Nord Viêt-Nam).
Repr. en France : Société commerciale asiatique France, 24, rue de Londres, Paris (9^e).
Capital. — Société anon., fondée en 1923 au capital de 2 millions de piastres divisé en 100 act.
Objet. — Exportation de l'Extrême-Orient de tous produits : nattes, tapis-brosse, sparterie, badiane, tabac, bambous, peaux, plumes de literie et de parure, wolfram, broderies, cannelle, pierres dures. — Fabrique de sparterie à Nam-Dinh. — Filature de laine à Haïphong.
Importation en Extrême-Orient de papiers, produits photographiques, aluminium, etc.
Succursales. — Canton et Hong-Kong (Chine) ; Nam-Dinh (Tonkin).
Conseil. — M^{me} Sireyjol, admin. dél. ; MM. Alfred François [homonyme de celui de la Banque franco-chinoise], Chan Yok Lam.

Écho
(*L'Entente*, 1^{er} mars 1951)

— Par l'avion régulier d'Air France à destination de la métropole en partance mercredi après midi de l'aéroport de Catbi, est parti M. Jean Viala, directeur de la Société Commerciale Asiatique. Bien que nous quittant après un trop court séjour, M.

Viala, qui avait retrouvé ici d'excellentes relations faites en divers pays de l'union, en A.O.F. particulièrement, s'était acquis, par sa haute courtoisie et un sens parfait des affaires des sympathies durables.

Écho
(*L'Entente*, 22 août 1951)

Nous apprenons avec plaisir le récent mariage, à Paris, de M^{me} Lucienne COUGNENC et de M. Jean VIALA, bien connu des Haiphonais et qui, avec M. François, actuellement en congé en France, dirigea la Société Commerciale Asiatique.
Nos vives félicitations aux nouveaux époux.
